



Parait le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an  
Subscriptions a year

Payables d'avance  
Payable in advance

# MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE — OF Montreal

Organe officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

CANADA

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

"La Gazette Municipale"

Bureau de Poste : 917 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

"La Gazette Municipale"

Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

"The Municipal Gazette"

Post Office Box : 917 or 42 Jacques-Cartier Square, Montréal.  
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"

City Hall, — Montréal.

TELEPHONE MAIN 4240

## DELIBERATIONS

### COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée adjournée du 13 janvier.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Laviolette, Guay, J. B. A. Martin, Robinson et Séguin.

1.—Soumise une lettre du Département en Loi recommandant que deux des estimateurs de la Ville soient nommés pour agir comme commissaires *re* expropriation de la rue Ste-Elizabeth.

Réolu: De recommander que MM. W. G. Owens et H. Prénoveau soient nommés commissaires pour ladite expropriation, sous la présidence de Son Honneur le Recorder Weir.

2.—Soumise une communication du Département en Loi *re* expropriation de la rue Dorchester, entre le boulevard St-Laurent et la rue Cadieux.

Déposée sur le bureau.

3.—M. l'échevin Robinson déclare alors que, si la Commission a l'intention de prendre en considération aucune des affaires dont l'étude a été remise à sa demande, à la dernière assemblée, il s'y opposera, car il prétend qu'il serait illégal de le faire.

M. Oscar Lavallée, C.R., est alors appelé devant la Commission, et le président l'informe qu'à la dernière assemblée, délibération a été remise sur les trois questions suivantes:

(a) Motion de M. l'échevin J.-B.-A. Martin *re* certains changements dans le personnel de quelques départements qui sont sous le contrôle de la Commission des Finances.

(b) Motion de M. l'échevin J.-B.-A. Martin à l'effet de nommer certains employés.

(c) Motion de M. l'échevin Laviolette, à l'effet de nommer un vice-président du bureau des Estimateurs.

On demande à M. Lavallée si un membre de la Commission a le droit de demander le "next meeting" sur ces trois questions.

M. Lavallée répond que le Département en Loi a toujours considéré que, lorsqu'il n'y a pas d'ordre du jour envoyé aux membres de la Commission, lorsqu'une assemblée est convoquée, le seul moyen à la disposition des membres pour faire remettre l'étude d'une question, c'est de faire adopter une proposition par la majorité de la Commission.

4.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin

Propose: Que M. C. N. Robillard soit nommé assistant-secrétai re des Estimateurs, en remplacement de M. J.-A.

### FINANCE COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 13th January.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Laviolette, Guay, J. B. A. Martin, Robinson and Séguin.

1.—Submitted a communication from the Law Department recommending that two of the City Assessors be appointed to act as Commissioners *re* expropriation of Ste. Elizabeth street.

Resolved: To recommend that Messrs. W. G. Owens and H. Prénoveau, be appointed Commissioners for said expropriation under the presidency of His Honor Recorder Weir.

2.—Submitted a communication from the Law Department *re* expropriation of Dorchester street, between Boulevard St. Laurent and Cadieux street.

Laid on the table.

3.—Ald Robinson then stated that, if it was the intention of the Committee to take up any matters on which he called next meeting at the last sitting, he would object as he contended that it would be illegal to do so.

Mr. Oscar Lavallée, K. C., was then called before the Committee, and the chairman informed him that at the last sitting ,next meeting was called on three questions.

(a) Motion of Ald. J. B. A. Martin *re* certain changes in the staff of some of the departments under the control of the Finance Committee.

(b) Motion of Ald. J. B. A. Martin to appoint certain employees.

(c) Motion of Ald. Laviolette to appoint a vice-president of the Board of Assessors.

Mr. Lavallée was asked if a member of the Committee had the right to call next meeting on these three questions.

Mr. Lavallée replied that the Law Department has always considered that, inasmuch as there is no order of the day sent to the members of Committee, when a meeting is called, the only way for a member to have a matter postponed would be by a motion adopted by the majority of the Committee.

4.—Ald. J. B. A. Martin then moved, and it was

Resolved: That Mr. C. N. Robillard be appointed Asst. Secretary of Assessors, to replace Mr. J. A. Landry who was promoted to the position of Assessor, the salary of